

04 - CAP AEPE

CERTIFICATION

Diplôme d'État – Niveau 3 (CAP)

Code RNCP : 38565

Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale

Référence légale : Arrêté du 30/11/2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation CAP AEPE vise à former des professionnels qualifiés capables d'assurer l'accueil, la garde, le soin et l'accompagnement éducatif des jeunes enfants (0 à 6 ans), dans le respect de leur développement, de leur sécurité et de leur bien-être.

À l'issue de la formation, le titulaire du CAP AEPE sera en capacité de :

- Accompagner le développement global de l'enfant (physique, affectif, social et cognitif)
- Exercer des activités de soins du quotidien (hygiène, alimentation, sécurité)
- Mettre en œuvre des activités d'éveil et éducatives adaptées à l'âge
- Assurer l'entretien des espaces de vie et du matériel
- Communiquer efficacement avec l'enfant, les familles et les équipes professionnelles

COMPÉTENCES VISÉE

La formation s'articule autour des blocs de compétences suivants:

Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant

- Recueillir les informations nécessaires pour accompagner l'enfant
- Mettre en œuvre des activités d'éveil
- Accompagner l'enfant dans les actes de la vie quotidienne

Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Assurer l'entretien et l'hygiène des locaux et du matériel
- Appliquer les protocoles liés à la santé et à la sécurité
- Participer au travail en équipe pluridisciplinaire

Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Adapter son activité au domicile (parents ou assistant maternel)
- Établir une relation professionnelle avec les parents
- Assurer les activités d'entretien du cadre de vie

PUBLIC VISÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnelle
- Jeunes en poursuite d'études
- Apprentis (CFA)

PREREQUIS

- Maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Projet professionnel validé dans le secteur de la petite enfance
- Casier judiciaire compatible avec l'exercice auprès de mineurs

Modalités d'accès et délais

- Admission sur dossier + entretien de motivation

L'entrée en formation CAP AEPE peut être réalisée dans un délai moyen de 15 jours à 1 mois à compter de la validation du dossier complet.

- Délai d'accès : 1 à 3 mois selon session et financement : (CPF, OPCO, France Travail), de la disponibilité du candidat, des délais de traitement administratif
- Entrées possibles tout au long de l'année (selon dispositif)

CERTIFICATION VISEE

CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance
Enregistrement RNCP 38565 – Date d'échéance en cours selon France Compétences

Possibilité de validation par blocs de compétences.

CAP AEPE / Dans le cadre de l'apprentissage, la formation au CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance (RNCP 38565) vise l'obtention du diplôme complet conformément au référentiel de certification de l'Éducation nationale.

En cas de validation partielle, les unités d'évaluation acquises (EP1, EP2, EP3...) sont conservées conformément à la réglementation en vigueur, permettant au candidat de se représenter aux épreuves non obtenues.

Le CFA ne délivre pas de certification par blocs de compétences. Cette compétence relève exclusivement du certificateur habilité.

DUREE ET MODALITES

- **Durée indicative** : 800 à 1200 heures selon le parcours (incluant périodes en entreprise)
- **Modalités pédagogiques** :
 - Présentiel et/ou distanciel
 - Alternance (apprentissage ou contrat pro) possible
 - Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) obligatoires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active centrée sur l'apprenant - Multimodalités - Entrée par les contextes et les situations professionnelles - Mise en situation sur plateau technique et en entreprise.



04 - CAP AEPE

MODALITES D'ÉVALUATION

- Évaluations certificatives par unités (épreuves professionnelles et générales)

Épreuves pour l'obtention du diplôme par contrôle en cours de formation (CCF)

- EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant - 25 min + 10 min d'oral (coefficient 7)
- EP2 - Exercer son activité en accueil collectif - 1h30 (coefficient 4)
- EP3 - Exercer son activité en accueil individuel - Préparation 1h30 et exposé 25 min (coefficient 4)
- Mises en situation professionnelle
- Dossier professionnel et épreuves orales

Validation par le jury de l'Éducation nationale

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Épreuves générales

- EG1 - Français, Histoire Géographie, Éducation morale et civique.
- EG2 - Mathématiques et Sciences physiques et chimiques.
- EG3 - Éducation physique et sportive (dispense à la demande).
- PSE - Prévention Santé Environnement.

Épreuves du domaine professionnel

- EP1 - Accompagner le développement du jeune enfant.
- EP2 - Exercer son activité en accueil collectif.
- EP3 - Exercer son activité en accueil individuel.

Accessibilité

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Un référent handicap est mobilisable pour adapter les parcours.

POURSUITE D'ÉTUDE

- **Concours ATSEM**
- **DEAP (auxiliaire de puériculture)**
- **Auxiliaire de vie sociale**
- Moniteur-éducateur
- BAC PRO ASSP
- BAC PRO SAPAT
- DEEJE (diplôme état d'éducateur de jeunes enfants)

[CONTACTEZ-NOUS](#)

[IFAD-HESTIA.FR](#)

01/03/2026

© IFAD HESTIA

